



Nom : DOUSSE

Prénom : Sarah

Directeur d'étude : Jean Magerand

Enthousiasmé par la réflexion sur un « Grand Paris », le projet émane d'un souci de développement écologique pour la région. Travaillant sur le thème de la *biodiversité*, il y trouve finalement l'occasion de questionner la place de la *nature* en ville et le rapport de l'homme à l'*environnement*. Elaborant d'abord une stratégie à l'échelle globale, le traitement des « corridors écologiques » (utiles à la mobilité des espèces et à l'irrigation en végétal) se poursuit aux échelles intercommunale puis locale. La zone d'expérimentation se trouvant à Chelles (Seine et Marne), le terrain consiste en une frange agricole menacée de se voir peu à peu grignotée par l'urbain. Au contraire, le projet fonde une possibilité de ville poreuse au végétal, y voyant l'opportunité d'un rapprochement des Hommes à l'environnement naturel. Il est clairement sous-tendu par l'utopie d'une solidarité réciproque, sur la piste d'un retour à une harmonie des origines.

NATURE EN VILLE, LE PROJET D'UNE HARMONIE DURABLE (Chelles)



Le site : un corridor écologique
AVANT



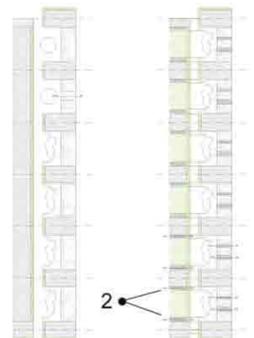
Le projet : aménagement d'un
APRES parc habité



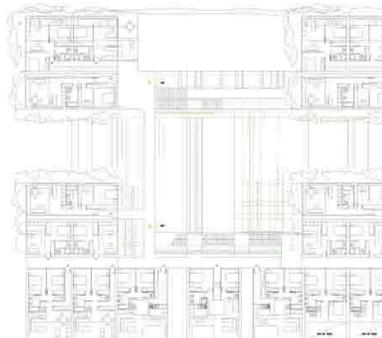
Élévation depuis le parvis sud



Plan de masse



Schémas d'implantation



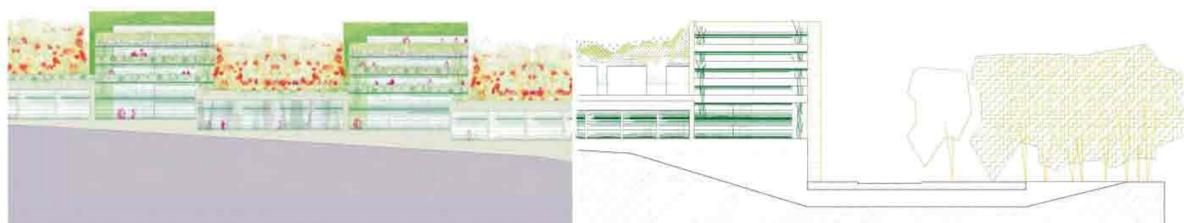
Extrait plan

L'ÎLOT :

Volumétrie :
Circulations en coursives et passerelles,
jardins collectifs et végétation grimpante



Coupe transversale sur les seuils de l'espace urbain, des circulations douces entre minéral et végétal



Élévation sur les jardins et terrasses + Détail technique du pont écologique permettant la liaison végétale sous le parvis



Élévation complète : façade des jardins et terrasses en vue sur le parc



Perspective cf. 1 : Vue depuis l'allée sur le corridor écologique, jungle architecturée

Perspective cf. 2 : Vue plongeante sur l'îlot : cour, coursives et jardins partagés



- Qualité architecturale :**
- > typologies de logements variées (du T5 duplex type villa aux T2 et T3)
 - > agencement des logements orienté sur la thématique de « niche écologique » pour un rapport de proximité avec la nature au sein même de l'espace intérieur
 - > circulations collectives en extérieur pour une gradation progressive de l'espace public à l'espace privé, une intégration des espaces extérieurs dans le lieu de vie offert par l'architecture
 - > large offre de jardins et terrasses pour des usages collectifs ou privés, lieux d'interaction avec la nature et de rencontre
 - > îlot reproductible facilement, l'ensemble de la structure bâtie se déployant sur une pente parallèle à celle du terrain

- Qualité de vie sociale :**
- > la ségrégation sociale relative au rapport centre-périphérie est ici annulée par le principe même d'une urbanisation des zones de liaisons entre les pôles urbains, un accès facilité aux centres, une position centrale et intégrée dans un urbanisme de réseau : un urbanisme de « liaisons » et de « relations »
 - > structuré autour d'une ressource commune et partagée qu'est la nature, l'îlot installe un rapport de proximité, souhaite susciter un sentiment d'appartenance à un groupe : la possibilité d'une solidarité
 - > jardins et terrasses comme lieux de rencontre, d'échange et d'ouverture sur les autres

- Respect de l'environnement :**
- > **liaisons végétales + liaisons urbaines = un réseau urbain fondé sur un réseau écologique, trame verte**
 - > le développement urbain proposé présente une réponse au problème de la destruction des zones végétales et par conséquent des équilibres biologiques. Si l'urbain s'installe dans l'environnement, il se fonde sur des dispositifs permettant de palier aux effets nefastes sur l'environnement naturel, l'architecture cherche alors à prendre la fonction de biotope